

DANS LES COULISSES DE LA DB



RAPPORT D'ACTIVITÉ **2014**

SOMMAIRE

<u>3</u>	<u>Editorial</u>
<u>4</u>	<u>Campagne Clean Clothes</u>
<u>7</u>	<u>Matières premières</u>
<u>8</u>	<u>Agriculture et biodiversité</u>
<u>9</u>	<u>Consommation/cacao</u>
<u>10</u>	<u>Responsabilité sociale des entreprises Santé</u>
<u>11</u>	<u>Accord de libre-échange avec la Chine</u>
<u>12</u>	<u>Bénévoles et pédagogique</u>
<u>13</u>	<u>Groupes régionaux</u>
<u>15</u>	<u>Présentation des résultats de 2014 et remerciements</u>
<u>16</u>	<u>Bilan et comptes d'exploitation 2014</u>
<u>18</u>	<u>Tableaux financiers</u>
<u>20</u>	<u>Annexes aux comptes et rapport de révision</u>
<u>21</u>	<u>Organes et structure</u>
<u>22</u>	<u>Les membres du comité</u>
<u>23</u>	<u>Portrait de la DB</u>
<u>24</u>	<u>Talon d'adhésion et de commande</u>

ILLUSTRATIONS

Cette année, la DB vous invite à découvrir la «réalité» quotidienne du travail de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Pour la première fois et en exclusivité, la DB dévoile l'activité fébrile qui règne dans ses bureaux de Lausanne et de Zurich, tout au long de l'année.

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont permis la réalisation de ces illustrations:

- > Marion Nitsch, pour les photos
- > L'équipe de Clerici Partner Design pour la recherche et la mise à disposition des accessoires

Lors de la réalisation des photos, les membres suivants de l'équipe n'étaient pas disponibles:

Oliver Classen, médias; Roseli Ferreira, communication en ligne;
Sonia Cirillo, gestion financière et IT; Thomas Braunschweig, commerce;
Ursula Haller, administration.

IMPRESSUM

VERS UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE N° 238

Rapport d'activité 2014, février 2015

est édité par la Déclaration de Berne

Avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne
Tél. +41 (0)21 620 03 03, fax +41 (0)21 620 03 00
info@ladb.ch, www.ladb.ch, CP 10-10813-5

Parution 6x par an, ISSN 1661-1357 **Tirage** 11 000 exemplaires
Concept et édition allemande Susanne Rudolf
Edition française Raphaël de Riedmatten **Traduction** Aurélie Napi
Lectorat Christiane Droz, droz@citycable.ch **Photos** Marion Nitsch
Graphisme et illustrations www.clerici-partner.ch
Impression Ropress Genossenschaft, Zurich.

Le journal est imprimé sur du papier 100% recyclé.



DB
Déclaration de Berne
Dichiarazione di Berne
Erklärung von Bern



Avec persévérance et ténacité



Pierrette Rohrbach
Présidente

S'engager pour le respect des droits humains et plus de justice dans les relations économiques internationales semble être, parfois, un travail de titan. Pourtant, la DB poursuit sans relâche son travail pour un monde plus juste. Ses collaboratrices et ses collaborateurs n'hésitent pas à mettre en œuvre tous les moyens à leur disposition afin que notre vision d'une Suisse solidaire – qui s'engage fermement pour que les droits humains priment toujours sur les intérêts économiques – se concrétise.

Cette persévérance et cette ténacité portent leurs fruits: le travail de la DB est pris au sérieux. Tant les médias que les autorités s'approchent de plus en plus souvent de nous, que ce soit pour une prise de position sur les activités de l'industrie pharmaceutique, pour un avis d'expert dans les négociations sur la protection de la biodiversité, pour participer à une émission sur les conditions de travail dans l'industrie textile ou encore dans le cadre d'une consultation parlementaire. A tel point que des personnalités de renom, comme l'ancien conseiller aux Etats tessinois, Dick Marty, n'ont pas hésité à faire partie du conseil d'administration de la ROHMA, cette autorité de surveillance fictive des marchés de matières premières imaginée par la DB pour lutter contre la malédiction des ressources. Interrogé à ce sujet, Dick Marty souligne l'importance du travail de la DB pour la place helvétique du négoce: «Une réglementation du secteur suisse des matières premières ne dérangera que les sociétés qui ne se comportent pas bien. Elle renforcera celles qui agissent correctement. Dans l'intérêt de notre économie et de notre pays.»

Au-delà du secteur particulièrement exposé des matières premières, l'année 2015 sera cruciale. Avec une vaste coalition de quelque 50 ONG, la DB vient, en effet, de lancer une initiative populaire pour demander des règles contraignantes en matière de respect des droits humains pour les multinationales qui ont leur siège en Suisse. La récolte de signatures et la campagne qui s'annoncent seront un défi que la DB est prête à relever, notamment parce qu'elle peut compter sur l'engagement de ses quelque 25 000 membres et sur l'appui de ses donateurs et de ses donatrices ainsi que de ses bénévoles.

Au nom de toute l'équipe de la DB et du comité, je tiens à vous remercier chaleureusement de votre fidèle soutien et je me réjouis de pouvoir compter sur vous, cette année encore!

L'exploitation «made in Europe»

CHRISTA LUGINBÜHL, SILVIE LANG

Proximité géographique, possibilité de produire en petite quantité, délais de livraison très courts, frais de douane moins élevés, sans parler de l'image positive véhiculée auprès des consommateurs et des consommatrices: le «made in Europe» présente de nombreux avantages pour les entreprises textiles. Et pourtant: les vêtements fabriqués en Europe n'offrent pas la garantie de conditions de travail décentes. En Roumanie ou en Bulgarie, où la crise économique a fait des ravages, les salaires sont devenus plus «compétitifs» qu'en Chine. Dans ces régions, les salaires de misère sont la norme et la différence entre salaire minimum légal et salaire vital est parfois plus grande qu'en Asie. En 2014, avec le réseau CCC, la DB s'est attaquée aux idées reçues de la mode afin de dénoncer l'exploitation «made in Europe».

En 2013 et 2014, la CCC a mené une enquête dans neuf pays d'Europe de l'Est et en Turquie sur les conditions de travail des ouvrières du secteur textile. Le rapport «Salaires de misère», publié en juin 2014 dans toute l'Europe, dénonce une triste réalité: salaires bien au-dessous du niveau de subsistance,

heures supplémentaires obligatoires et injustement rémunérées, répressions syndicales ou encore harcèlement sexuel; les conditions de travail en Europe de l'Est et en Turquie sont à mille lieues des belles déclarations faites par les marques.

A la suite de notre campagne, l'émission de la RTS «A Bon Entendeur» s'est penchée sur la problématique des salaires de misère dans le secteur textile. En Roumanie, Bulgarie, Hongrie, Géorgie ou encore en Moldavie, des journalistes locaux se sont intéressés à notre rapport et ont thématiqué les mauvaises conditions de travail dans leur pays.

La DB a également remis en cause une deuxième idée reçue. Contrairement à ce que de nombreuses personnes pensent, un prix de vente élevé n'est pas synonyme de salaires décents. Les marques de luxe, comme Hugo Boss ou Versace, font également produire dans des pays où les salaires sont très bas. Tant que les entreprises ne verseront pas un salaire vital aux personnes qui fabriquent leurs produits, on ne pourra, en aucun cas, parler de «bonnes» conditions de travail.



Pas de mode éthique sans salaire vital

La CCC a évalué le degré d'engagement de plus de 100 marques pour le versement d'un salaire vital. Les résultats de ce questionnaire ont montré que l'industrie textile a encore beaucoup de chemin à faire. Aucune des entreprises interrogées n'a pu être qualifiée d'«engagée». Afin d'aider les consommateurs et les consommatrices à s'orienter, la DB a publié un guide d'achat de poche, une application mobile en plusieurs langues (allemand, français, anglais et polonais) ainsi que des portraits détaillés de chaque entreprise. La transparence est l'un des critères centraux de notre évaluation, car elle est fondamentale pour améliorer les conditions de travail.

Indemniser les victimes

Presque deux ans après l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh, en avril 2013, une grande partie des survivants et des familles des victimes attendent toujours des dédommagements, bien qu'un accord exhaustif et transparent ait été conclu afin de régler la question des indemnités

(appelé «Rana Plaza Arrangement»). Un accord a également pu être trouvé concernant le dédommagement des victimes de l'incendie de l'usine Tazreen, en décembre 2012. Le réseau CCC s'est fortement impliqué dans les négociations.



PERSPECTIVE En 2015, la CCC enquêtera en Asie et en Europe de l'Est sur les conditions de travail et les salaires versés dans l'industrie de la chaussure. En Suisse, la loi sur les marchés publics devrait être révisée prochainement. La DB s'engage pour que les autorités fédérales prévoient explicitement des critères sociaux minimaux dans la politique d'achat de la Confédération, en particulier le versement d'un salaire vital au niveau de la production.

Raphaël de Riedmatten Publications et promotion
Ruedi Bollag Visites dans les écoles
Sibylle Müller Suivi des membres
Maryline Schertenleib Gestion financière
Patrick Durisch Santé
Floriane Fischer Communication en ligne et réseaux sociaux





Une autorité de surveillance pour combattre la malédiction des ressources

OLIVIER LONGCHAMP

Depuis la publication de *Swiss Trading SA* en 2011, la DB dénonce la contribution des sociétés du secteur suisse des matières premières à la malédiction des ressources. La régulation de l'activité de ces sociétés, qui contrôlent au moins un quart des marchés mondiaux des ressources naturelles, est une condition nécessaire pour permettre aux populations des pays du Sud de profiter de leurs richesses au lieu de souffrir des conséquences de leur exploitation. Les débats politiques inspirés, entre autres, par les travaux de la DB ont débouché en 2013 sur la publication d'un «Rapport de base: Matières premières», dans lequel les autorités fédérales reconnaissent l'ampleur des problèmes liés à ce secteur. Elles refusaient cependant toute régulation, affirmant que la Suisse ne pratiquait généralement «pas de politique sectorielle».

Pour la DB, il est intolérable que notre pays n'entreprene rien pour juguler la malédiction des ressources. C'est ainsi qu'est née l'idée de proposer la création d'une autorité suisse de surveillance des marchés des matières premières, la ROHMA. L'analogie avec l'autorité de surveillance des marchés financiers – la FINMA – permettait de faire pièce à l'argument selon lequel la régulation sectorielle n'était pas dans les coutumes hyperlibérales helvétiques, et de développer une mimétique suffisante pour que cette création paraisse vraisemblable. L'idée s'est en effet vite imposée qu'il ne suffisait pas de revendiquer l'existence d'une telle autorité, mais qu'il fallait la créer sous forme virtuelle pour montrer que nos rêves n'avaient rien d'impossible.

La ROHMA a commencé ses activités le 1^{er} septembre 2014 par une conférence de presse au cours de laquelle les collaborateurs de la DB, bombardés directeurs des différents départements de la nouvelle institution, ont présenté leurs objectifs à la presse. Le même jour, la ROHMA lançait son site internet, sur

lequel sont résumés les différents devoirs des sociétés assujetties par la nouvelle législation née de la plume de la DB. Ce projet a nécessité de longs mois de travail et l'engagement d'une large équipe de collaborateurs. Le site www.rohma.ch offre une réflexion détaillée sur les moyens légaux qui permettraient, avec un peu de volonté politique, de combattre la malédiction des ressources. Les lois, les règles élaborées et leurs modalités d'application s'inspirent – en les améliorant – des principes en vigueur dans le domaine financier, par exemple la notion de «devoirs de diligence», destinés à prévenir le négoce de «matières premières sales». Un conseil d'administration factice, composé d'experts et de personnalités reconnues et bien réelles a été constitué. Un portrait de l'autorité de surveillance pastichant celui de la FINMA, un papier de positionnement de la DB, un clip de présentation et même des annonces d'emploi publiées dans la presse («Cherchons traders repentis...») complétaient ce dispositif de campagne.

Au-delà de l'humour un peu potache utilisé pour ce lancement, la ROHMA a été prise pour ce qu'elle était: une proposition sérieuse de débattre de la régulation des activités du secteur suisse des matières premières. L'excellent écho médiatique que cette proposition a reçu dans les médias et l'attention, ou même la sympathie, qu'elle a suscitée dans les sphères politiques, auprès de l'administration fédérale ou dans le petit monde du négoce montrent que la nécessité de réguler et de surveiller les activités de ce secteur est une idée qui fait son chemin. Et que la ligne des autorités fédérales consistant à miser sur des initiatives volontaires des sociétés pour combattre la malédiction des ressources est de moins en moins tenable.



PERSPECTIVE En 2015, la DB augmentera la pression politique sur le secteur des matières premières en enquêtant sur les sociétés suisses qui contribuent à la malédiction des ressources et en dénonçant leurs agissements problématiques. Nous défendrons l'idée que la régulation des activités de ce secteur est nécessaire, présenterons nos solutions et en débattrons avec les décideurs politiques et les sociétés en Suisse, mais également à l'échelle internationale.

Alfred Fritschi Directeur

Christa Luginbühl Campagne Clean Clothes

Andreas Missbach Responsable du département matières premières, commerce et finances

Lyssandra Sears Juriste – matières premières, commerce et finances

A qui appartiennent les semences ?

FRANÇOIS MEIENBERG

Peut-on breveter un poivron? C'est la question qui a occupé la DB au début de l'année 2014. L'Office européen des brevets (OEB) a délivré à Syngenta un brevet sur toutes les variétés de poivrons commerciaux résistant aux aleurodes (mouches blanches). Jamais un recours aussi largement soutenu n'avait été déposé auprès de l'OEB: pas moins de 34 organisations d'agriculteurs, de sélectionneurs, mais aussi d'organisations environnementales et de développement issues de 27 pays européens, dont la DB, ont dit non à ce brevet. La DB a coordonné les travaux en lien avec ce recours.

Syngenta n'a en aucun cas «inventé» la résistance de ces poivrons: il s'agit d'une résistance présente dans une variété de poivron sauvage de la Jamaïque, que l'entreprise a obtenu auprès de la banque de semences néerlandaise. Le recours déposé ne porte pas seulement sur ce cas particulier: notre action vise plutôt à faire modifier la législation, afin que de tels brevets ne puissent plus être délivrés à l'avenir. En effet, les brevets sur le vivant nuisent à l'innovation et menacent la sécurité alimentaire.

Une menace pour le droit à l'alimentation

En octobre 2014, la DB a publié une vaste étude sur l'impact du renforcement de la «protection des obten-

tions végétales», une autre forme de propriété intellectuelle sur les droits humains. L'étude «Owning Seeds, Accessing Food» (en anglais) montre à quel point les familles de petits agriculteurs du Sud, qui dépendent de la multiplication traditionnelle des semences, sont menacées par la mise en place, au niveau international, d'un système de protection des obtentions végétales étendu. En effet, certains pays industrialisés, dont la Suisse, font pression pour que les pays en développement adoptent une législation stricte en matière de protection des obtentions végétales. Or, interdire, au moyen de lois nationales, de reproduire, d'échanger et de vendre librement les semences revient à menacer directement le droit à l'alimentation. En 2014, la DB a accompli un intense travail d'information et de lobbying pour que les pays du Sud adoptent des lois sur les semences qui servent véritablement les intérêts de leur population et garantissent leur sécurité alimentaire – et non pas ceux des multinationales et des pays industrialisés.

Afin de sensibiliser un large public aux enjeux de la concentration du marché des semences et à la menace que cette évolution inquiétante représente pour la diversité des espèces végétales et la sécurité alimentaire, nous avons publié, en avril, un numéro spécial de la revue *Solidaire: Semences agricoles* –



Un salaire vital contre la pauvreté

ANDREA HÜSSER

monopole privé sur un bien public. Ce numéro a été largement diffusé. En juillet, nous avons aussi publié une version actualisée du numéro spécial *Agropoly – Ces quelques multinationales qui contrôlent notre alimentation*. Sur la base de cette brochure, un matériel pédagogique exhaustif pour une filière agroalimentaire durable, destiné aux élèves du secondaire, a été publié sous forme de DVD.

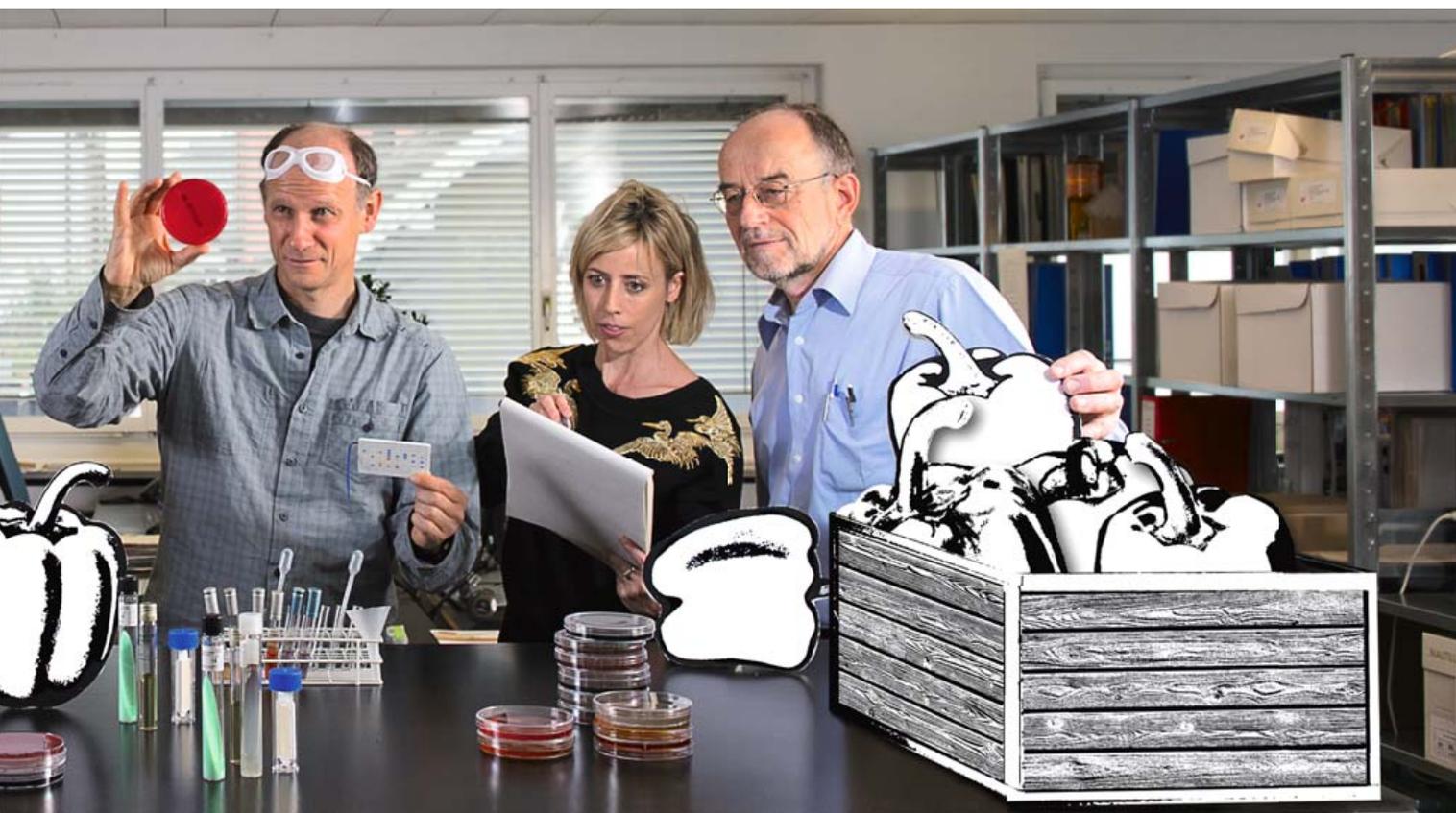


PERSPECTIVE En 2015, la DB continuera de s'intéresser de près aux activités de Syngenta. En effet, en mai, les Etats parties à la Convention de Rotterdam devront décider si le paraquat, un herbicide mortel produit par le géant agrochimique bâlois, doit être inclus dans la convention et sa commercialisation ainsi être rendue plus difficile. En automne, la FAO devra se prononcer sur la révision du Traité sur les semences. Il sera notamment question du principe du partage équitable des avantages et de l'accès aux banques de semences pour les petits agriculteurs – et de leur financement par les entreprises qui en tirent profit.

Barbara Wüthrich Comptabilité
Chantal Sierro Financement de projets et legs
François Meienberg Agriculture, biodiversité et propriété intellectuelle
Susanne Rudolf Promotion et récolte de fonds
Martin Bloch Visites dans les écoles



PERSPECTIVE En 2015, le renforcement du travail de réseau entre la société civile des pays du Sud et celle du Nord sera prioritaire. La notion de salaire vital doit progressivement figurer dans les stratégies de développement durable de l'industrie du chocolat.



Des règles contraignantes pour les multinationales

ANDREAS MISSBACH, URS RYBI

La remise des Public Eye Awards en janvier 2014, à Davos, a été le premier moment fort de l'année écoulée. Le géant états-unien Gap bloque des réformes essentielles pour l'amélioration des conditions de travail dans l'industrie textile, et c'est lui qui a remporté le Prix du jury. Plus de 280 000 personnes ont voté sur internet pour élire le lauréat du Prix du public: celui-ci a été décerné au groupe pétrolier Gazprom, qui avait une solide avance sur ses adversaires, pour ses projets irresponsables de forage pétrolier dans l'Arctique.

Grâce à la pétition de la campagne «Droit sans frontières» déposée en 2012, qui comptait plus de 135 000 signatures, la problématique des entreprises et des droits humains a enfin pu être inscrite à l'agenda politique au niveau fédéral. Au cours de l'année écoulée, on a pu constater que cette campagne a eu un impact sur le Conseil fédéral. A la fin de mai, ce dernier a, pour la première fois, explicitement reconnu que, au niveau des activités des entreprises helvétiques à l'étranger, la Suisse «est, dans une large mesure, responsable du respect des droits humains et de la protection de l'environnement, notamment dans les pays où l'Etat de droit n'est pas respecté».

Sans la campagne soutenue par plus de 50 organisations, et dont la DB a été l'une des initiatrices, jamais cette problématique n'aurait été reconnue. A la suite des débats après le dépôt de la pétition, la Commission de politique extérieure du Conseil national a demandé qu'un rapport sur les mécanismes de diligence soit établi.

La mise en place de mesures de prévention de violations des droits humains ainsi que la garantie que les victimes aient accès à la justice et puissent demander réparation sont les deux revendications fondamentales de la campagne «Droit sans frontières». Dans de nombreux Etats, les entreprises agissent en toute impunité. Dans le cas d'activités répréhensibles commises par des entreprises helvétiques, le système juridique suisse devrait s'appliquer. Pour la première fois, le 26 novembre, le Conseil des Etats a décidé, par 23 voix contre 18, qu'un rapport devait aussi être établi à ce sujet et que la question devait être étudiée de manière approfondie.



PERSPECTIVE En janvier 2015, la remise des «Lifetime Awards» ainsi qu'une table ronde réunissant des personnalités de renom ont permis de clore en beauté nos activités à Davos. Ces prochaines années, la DB va poursuivre son travail sur cette thématique en mettant l'accent sur la mise en œuvre de règles contraignantes pour les multinationales. En effet, les mesures volontaires des entreprises ne sont plus suffisantes pour garantir des progrès substantiels en termes de responsabilité sociale. C'est pourquoi, la DB s'est fortement engagée pour le lancement de l'initiative populaire «Pour des multinationales responsables – protégeons les droits humains et l'environnement» (initiative sur les multinationales). La récolte de signatures débutera au mois de mai et la DB va s'engager avec détermination pour l'aboutissement de ce très important chantier.

SANTÉ

Des tests de médicaments non éthiques

PATRICK DURISCH

Une enquête exclusive de la DB avait confirmé, en 2013, que la «mondialisation des essais cliniques» s'accompagnait de fréquentes violations éthiques.

A la suite du lancement de sa campagne, un dialogue s'est instauré, en 2014, entre la DB et les autorités fédérales, afin de remédier à ces lacunes. La DB a également suivi de près les processus politiques aux niveaux suisse et européen destinés à lutter contre l'opacité des essais cliniques. Elle est également intervenue lors des assemblées générales de Roche et de Novartis pour dénoncer les violations de standards éthiques lors de tests menés dans les pays en développement, et a rencontré la direction de Novartis pour l'inciter à redoubler de vigilance en la matière. La DB s'est également exprimée publiquement et à maintes reprises pour dénoncer les agissements des pharmas contraires au droit à la santé.



PERSPECTIVE Les scandales récents liés aux essais cliniques (Tamiflu, Japon) montrent que le chemin est encore long pour aboutir au respect intégral des standards éthiques et à une transparence totale. La DB va poursuivre sa mobilisation à tous les niveaux en faveur d'une recherche pharmaceutique respectueuse des droits humains.



Silvie Lang Chargée de projet thématique
Marion Graber Responsable du département communication et promotion
Simon Tondeur Suivi des membres
Andrea Hüsler Consommation

Les droits humains ignorés

THOMAS BRAUNSCHEWIG

A la fin de 2013, par un important travail de lobbying et une campagne en ligne, la DB et ses partenaires ont lancé un large débat au sein du Conseil national sur la question des droits humains dans l'accord de libre-échange avec la Chine. Malgré l'écho médiatique de la campagne, la Chambre basse a considéré que la convention complémentaire relative au travail, pourtant timorée, prenait suffisamment en compte les droits humains.

Pourtant, nous avons pu prouver, par un avis de droit indépendant commandé au début de 2014 à l'Université de Zurich, que tel n'est pas le cas. Les résultats de cette expertise ont permis à la DB de faire pression sur le Conseil des Etats. Nous avons essayé de convaincre la Chambre haute de la nécessité de rejeter l'accord. Notre travail de lobbying s'est accompagné d'une « offensive de charme »: nous avons invité les citoyens et les citoyennes à déposer en ligne des « vœux » pour poser des exigences en matière de droits humains dans l'accord avec la Chine. Les meilleures propositions ont ensuite été distribuées aux membres du Conseil des Etats, le jour du débat, dans des biscuits « porte-bonheur ». Le message était clair: les échanges commerciaux ne peuvent être « libres » que si la dignité humaine est respectée. Dans un son-

dage représentatif commandé par la DB, 75 % de la population suisse s'était prononcée en faveur d'une meilleure prise en considération des droits humains dans les accords de libre-échange. Pourtant, le Conseil des Etats a ignoré cette attente de la population et a accepté, à une large majorité, l'accord de libre-échange avec la Chine.

Avec cette décision, la Suisse a manqué une occasion de s'engager pour améliorer le respect des droits humains en Chine. On peut toutefois saluer le fait que la question de l'inscription de normes minimales contraignantes en matière de droit du travail, de droits des minorités et de droits humains dans les accords de libre-échange ait été débattue au Parlement et largement relayée dans les médias.



PERSPECTIVE En 2015, nous allons faire un important travail de diffusion du nouveau matériel pédagogique « Agropoly » auprès des enseignants et, en Suisse alémanique, l'équipe de bénévoles va poursuivre ses interventions dans les écoles.



Un important engagement volontaire

L'équipe des secrétariats de Lausanne et de Zurich a été épaulée par de nombreux bénévoles, tant pour des actions de rue, la tenue de stands d'information, la diffusion de matériel de sensibilisation, des recherches ponctuelles, des visites dans les écoles que pour du travail administratif. Les membres du comité également s'engagent à titre bénévole (*lire page 22*). Nous tenons, ici, à leur exprimer toute notre gratitude pour leur précieux soutien et leur travail. Un merci spécial à Christiane Droz, qui offre ses services de correctrice professionnelle pour la revue *Solidaire* et le Rapport d'activité.

Bénévoles	Nombre de personnes	Nombre d'heures
Bénévoles au sein des secrétariats	3	110
Visite dans les écoles (Suisse alémanique)	31	2720
Comité (y compris les membres du comité qui se sont retirés)	12	829

PÉDAGOGIQUE

Visite dans les écoles

Au sein du bureau alémanique de la DB, un programme de visite dans les écoles existe depuis plusieurs années. Martin Bloch et Ruedi Bollag, deux collaborateurs engagés à titre bénévole, assurent la coordination de ce service aux écoliers de Suisse orientale. En 2014, les bénévoles ont, sur invitation des écoles et des paroisses, rendu visite à quelque 40 classes dans le but de faire réfléchir les jeunes sur nos habitudes de consommation et les répercussions qu'elles peuvent avoir à l'autre bout du monde. En Suisse romande, les collaboratrices et les collaborateurs de l'équipe ont répondu à de nombreuses sollicitations des écoles secondaires, des gymnases et des hautes écoles pour animer des ateliers en lien avec nos thématiques de travail.

La DB met également à disposition un matériel pédagogique de qualité. Le DVD «Les vraies victimes

de la mode», destiné aux élèves du secondaire I et II, continue de rencontrer un important succès. Le nouveau matériel pédagogique «Agropoly – Qui contrôle notre alimentation» sur la chaîne de production agroalimentaire, destiné aux élèves du secondaire II, a été publié pour la rentrée scolaire.



PERSPECTIVE En 2015, nous allons faire un important travail de diffusion du nouveau matériel pédagogique «Agropoly» auprès des enseignants et, en Suisse alémanique, l'équipe de bénévoles va poursuivre ses interventions dans les écoles.



Cérémonie funèbre à la suite de la signature de l'accord de libre-échange avec la Chine.

© M. Bichsel



Bourse d'échange de vêtements.

© Groupe régional d'Aarau

Une forte mobilisation

Les groupes régionaux de la DB travaillent en étroite collaboration avec nos secrétariats de Lausanne et de Zurich. Ils soutiennent nos campagnes par des actions de rue créatives, organisent des stands d'information lors de manifestations locales ou participent activement à la récolte de signatures.

En Suisse alémanique, de nombreux membres de la DB s'engagent au sein des groupes régionaux et contribuent ainsi au succès de notre travail. En 2014, ils ont organisé de nombreuses actions en lien avec la thématique du « salaire vital » dans l'industrie textile et ont ainsi porté les revendications de la Campagne Clean Clothes. Ils ont notamment mis sur pied des bourses d'échange de vêtements, élaboré des guides des magasins de seconde main dans leur région et redonné une nouvelle vie à de vieux vêtements passés de mode. Une « visite guidée » organisée dans les rues de Lucerne n'a pas seulement attiré l'attention des passants sur le problème de la mode, mais également sur la consommation en général. Les groupes régionaux ont tenu des stands sur différents marchés pour sensibiliser le public à la problématique de la concentration du marché des semences. Ils ont aussi organisé des projections de documentaires et des débats.

Le travail des groupes régionaux se caractérise non seulement par sa créativité, mais aussi par sa persévérance. A la suite de l'action menée dans le cadre du vote sur l'accord de libre-échange avec la Chine (pour laquelle ils avaient confectionné des biscuits « porte-bonheur » contenant chacun une revendication en matière de droits humains et qu'ils avaient distribués aux parlementaires), ils ont organisé une cérémonie funèbre pour l'occasion manquée par la Suisse de s'engager en faveur du respect des droits humains en Chine.

Devenez ambassadeur ou ambassadrice de la DB en Suisse romande!

En intégrant un groupe régional, vous contribuez à porter les revendications de la DB dans votre région et vous éveillez l'intérêt d'un plus large public sur ses thématiques. **Dès le printemps de 2015, la DB a l'intention de relancer les activités de son groupe régional genevois et de mettre sur pied un nouveau groupe régional à Lausanne.**

Quelles que soient vos disponibilités, si vous êtes intéressé-e par notre travail et disposé-e à vous engager à notre côté, alors, nous avons besoin de vous! Nous serions heureux vous rencontrer lors d'une séance d'information, à Genève ou à Lausanne.



Pour rejoindre notre équipe de bénévoles ou si vous avez des questions, vous pouvez contacter directement Floriane Fischer, notre coordinatrice du travail bénévole en Suisse romande, par courriel à fischer@ladb.ch, par téléphone au 021 620 06 12 ou sur facebook.com/DeclaratiodneBerne.

Si vous habitez à Aarau, à Bâle, à Berne, à Saint-Gall, en Suisse centrale, en Suisse orientale, à Winterthour ou à Zurich et que vous avez envie de rejoindre un groupe régional, notre nouvelle coordinatrice du travail bénévole en Suisse alémanique, Ursina Mayor, répond volontiers à vos questions par courriel à: ursina.mayor@evb.ch ou par téléphone au 044 277 70 00.



Action de sensibilisation sur le thème des semences.

© Groupe régional d'Aarau



Action de rue à Zurich.

© J.fojtu



Présentation des résultats 2014

ALFRED FRITSCHI

La DB peut se réjouir d'un très bon résultat financier en 2014. Nos recettes ont continué d'augmenter et la DB a, une nouvelle fois, bénéficié d'importants legs, ce qui nous a beaucoup touché. Ce résultat nous a notamment permis de renforcer notre équipe à Lausanne et nous permettra, en 2015, tant de développer nos équipes programmes que de réaliser des projets d'envergure.

Les recettes s'élèvent à quelque 4,9 millions de francs. Ce résultat est moins important qu'en 2013, où nous avons bénéficié d'un legs exceptionnellement élevé. Les dons ont augmenté de près de 3 %. Autre évolution réjouissante, la DB peut désormais compter sur quelque 25 000 membres. En raison d'un changement dans la manière de distinguer les dons des cotisations, le volume des cotisations a légèrement diminué (-1 %). En revanche, les produits liés aux programmes – principalement constitués de financements liés à des projets spécifiques provenant de fondations, de paroisses, des fédérations cantonales de coopération, ainsi que des dons de grands donateurs individuels affectés à des projets spécifiques – ont augmenté de 22 % par rapport à l'année précédente.

En 2014, les dépenses liées aux activités programmes ont diminué de 6 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution n'est pas liée à une réduction de nos activités. Elle s'explique par la nature des projets réalisés cette année. A la suite de dépenses exceptionnelles liées au renouvellement de nos infrastructures en 2013, les charges administratives ont diminué de 13 %.

En raison de la nature du travail de recherche et de campagne de la DB, les charges de personnel représentent 55 % du total des charges d'exploitation. A noter également qu'une part importante de fonds affectés reçus en 2014 a été entièrement utilisée pour des projets spécifiques réalisés durant l'année et permet de garantir la continuité de notre travail.

Garantir le renforcement de l'équipe

En 2015, la DB a l'intention tant de renforcer ses équipes thématiques que d'améliorer les conditions d'engagement de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Le résultat positif nous a permis d'affecter 200 000 fr. à notre réserve pour obligations contractuelles. Avec des fonds propres de quelque de 3,2 millions de francs (qui représentent 58 % du total des charges prévues dans notre budget 2015), nous disposons d'une base solide pour mener à bien des projets d'envergure et développer nos ressources humaines.

REMERCIEMENTS

Merci de votre généreux soutien!

La DB est principalement financée par le soutien de ses quelque 25 000 membres ainsi que de ses donatrices et donateurs ou que par des legs, qui sont le garant de son indépendance. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance en 2014.

Les autres financements proviennent du produit de la vente de matériel, de fondations, de paroisses et d'autres fonds institutionnels, notamment de la Fédération genevoise de coopération (FGC), de la Ville de Genève et des collectivités publiques genevoises, de la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco), des Fondations Global Lokal, Corymbo, Temperatio et Valüna, de la Paroisse catholique de Lucerne et de la Paroisse réformée de Berne.

La DB a aussi bénéficié des prestations réalisées à titre bénévole par les membres du comité, les bénévoles ainsi que les équipes (*lire page 12*). Nous tenons à remercier l'ensemble de nos bailleurs de fonds – y compris ceux qui ne sont pas mentionnés ici – de leur généreux soutien. Ce qui nous permet de renforcer notre action pour un monde plus juste et solidaire.

Urs Rybi Matières premières
Marc Guéniat Enquêtes
Nicole Aeberhard Administration et informatique
Sasha Roderer Administration
Olivier Longchamp Finances et fiscalité
Géraldine Viret Médias et communication
Valentino Arico Chargé de projet thématique



BILAN

	Notes	31.12.2014		31.12.2013		Evolution
		en francs		en francs		
Actifs						
Actifs circulants						
Disponibles	1	3 421 470	94 %	3 381 501	94 %	1 %
Réalisables à court terme	2	5 190	0 %	6 663	0 %	-22 %
Autres débiteurs		30 897	0 %	37 765	1 %	-18 %
Inventaire		17 528	0 %	11 978	0 %	46 %
Actifs de régularisation	3	55 316	2 %	20 247	1 %	173 %
Total des actifs circulants		3 530 401	96 %	3 458 154	96 %	2 %
Actifs immobilisés						
Immobilisations financières	4	22 662	1 %	22 698	1 %	0 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	5	102 326	3 %	127 556	4 %	-20 %
Total des actifs immobilisés		124 988	4 %	150 254	4 %	-17 %
Total des actifs		3 655 389	100 %	3 608 408	100 %	1 %
Passifs						
Fonds étrangers						
Exigibles à court terme		70 991	2 %	225 068	6 %	-68 %
Autres fournisseurs		11 207	0 %	3 749	0 %	199 %
Passifs de régularisation		76 989	2 %	100 709	3 %	-24 %
Total des fonds étrangers	6	159 187	4 %	329 526	9 %	-52 %
Total des fonds affectés	7	244 052	7 %	237 250	7 %	3 %
Fonds propres						
Capital de l'organisation		987 286	27 %	976 768	27 %	1 %
Réserve obligations contractuelles	8	1 180 000	32 %	980 000	27 %	20 %
Réserve projets		1 084 864	29 %	1 084 864	30 %	0 %
Total des fonds propres		3 252 150	89 %	3 041 632	84 %	7 %
Total des passifs		3 655 389	100 %	3 608 408	100 %	1 %

NOTES

- Nos liquidités en fin de période comptable représentent toujours 94 % des actifs circulants, elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.
- Les réalisables à court terme correspondent à des factures ouvertes au 31.12.2014 pour des commandes de matériel. Nous avons fait une provision pour d'éventuelles pertes sur débiteurs.
- Les actifs de régularisation correspondent à des montants payés d'avance pour l'exercice 2015. Il s'agit également de produits à recevoir qui concernent l'année 2014. Ces montants peuvent varier fortement d'année en année.
- Correspond à la valeur au 31.12.2014 des actions de UBS (10), Credit Suisse (1), ABB (38), Novartis (6), Syngenta (5), Roche (3), Zurich Assurances (1), Nestlé (1), Swiss Re (1), Banque alternative Suisse SA (50). Les titres cotés en Bourse sont inscrits au bilan à leur valeur d'achat après déduction d'éventuelles pertes de valeur. Leur valeur marchande est 25 226 fr.
- La diminution des immobilisations corporelles correspond à la valeur des amortissements.
- Les exigibles à court terme correspondent à des factures de fournisseurs ouvertes en fin d'année. Les passifs de régularisation comprennent des prestations fournies par des tiers avant la date de clôture des comptes qui seront facturées au cours de la nouvelle période comptable.
- La variation des fonds affectés correspond à l'écart entre les fonds reçus et les fonds utilisés en 2014. Ils comprennent les contributions reçues d'avance pour la réalisation de projets en cours, resp. pour le versement de factures encore ouvertes. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.
- Nous avons augmenté la réserve pour obligations contractuelles afin de nous approcher de l'objectif de couvrir 50 % des charges du personnel.
- Les legs sont toujours soumis à d'importantes variations. En 2013, nous avons bénéficié de legs exceptionnels. Malgré leur diminution, les recettes liées aux legs représentent 7 % de nos rentrées financières.
- Le volume des cotisations a légèrement diminué (-1 %) en raison d'un changement dans la manière de distinguer les dons des cotisations et d'une mise à jour de notre base de données. La DB compte désormais quelque 25 000 membres (en augmentation).

COMPTES D'EXPLOITATION

	Notes	2014		2013		Evolution
		en francs		en francs		
Recettes						
Dons		2 329 085	47 %	2 270 616	43 %	3 %
Legs	9	353 940	7 %	800 000	15 %	-56 %
Cotisations membres	10	1 376 760	28 %	1 396 850	27 %	-1 %
Produits liés aux programmes	11	763 975	16 %	624 828	12 %	22 %
Ventes et autres produits	12	90 562	2 %	172 595	3 %	-48 %
Total des recettes		4 914 322	100 %	5 264 889	100 %	-7 %
Charges						
Charges programmes						
Charges de personnel	13	-1 973 741	40 %	-1 968 805	37 %	0 %
Charges programmes		-1 326 264	27 %	-1 540 783	29 %	-14 %
Total charges programmes		-3 300 005	67 %	-3 509 588	67 %	-6 %
Charges administration et promotion						
Charges de personnel	13	-755 847	15 %	-718 586	14 %	5 %
Suivi des membres		-127 304	3 %	-119 918	2 %	6 %
Acquisition de nouveaux membres		-120 312	2 %	-93 912	2 %	28 %
Récolte de fonds		-36 706	1 %	-81 173	2 %	-55 %
Charges liées au fonctionnement	14	-194 607	4 %	-334 828	6 %	-42 %
Autres charges	15	-162 282	3 %	-280 187	5 %	-42 %
Amortissements	5	-43 006	1 %	-35 850	1 %	20 %
Total charges administration et promotion	16	-1 440 064	29 %	-1 664 454	32 %	-13 %
Résultat d'exploitation		174 253	4 %	90 847	2 %	92 %
Charges financières		-7 477	0 %	-19 646	0 %	-62 %
Produits financiers		47 518	1 %	8 241	0 %	477 %
Résultat financier	17	40 041	1 %	-11 405	0 %	-451 %
Produits exceptionnels		4 487	0 %	4 629	0 %	-3 %
Charges exceptionnelles		-1 461	0 %	-5 253	0 %	-72 %
Résultat de l'organisation		217 320	1 %	78 819	1 %	176 %
Variations des fonds affectés	7	-6 802	0 %	199 263	4 %	-103 %
Affectation aux réserves pour obligations contractuelles	8	-200 000	-4 %	-220 000	-4 %	-9 %
Affectation legs aux fonds de projets		0	0 %	0	0 %	0 %
Utilisation des fonds de projets		0	0 %	0	0 %	0 %
Résultat de l'exercice 1		10 518	0 %	58 082	1 %	-82 %
Affectation au capital de l'organisation		-10 518		-58 082		
Résultat de l'exercice 2		0		0		

11 Nous avons obtenu des financements liés à des projets de la Fédération genevoise de coopération (FGC), des collectivités publiques genevoises et de la Ville de Genève ainsi que de la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco), d'organisations partenaires, de fondations et de différents autres bailleurs.

12 Comprend les ventes de matériel ainsi que les honoraires reçus pour des conférences.

13 L'augmentation est notamment liée à une harmonisation des contrats de prévoyance professionnelle entre les bureaux de Zurich et de Lausanne.

14 En 2014, les frais de fonctionnement sont moins élevés que l'année précédente, en raison de dépenses liées à l'installation de nos nouveaux bureaux de Lausanne en 2013.

15 Les autres charges ont nettement diminué, notamment en raison de l'absence de frais extraordinaires en 2014.

16 Contrairement à l'année précédente, il n'y a pas eu d'investissements exceptionnels. Les frais de fonctionnement ont diminué à 29 % des charges.

17 Nous avons enregistré un gain sur la valeur de nos fonds en monnaies étrangères.

VARIATIONS DES LIQUIDITÉS

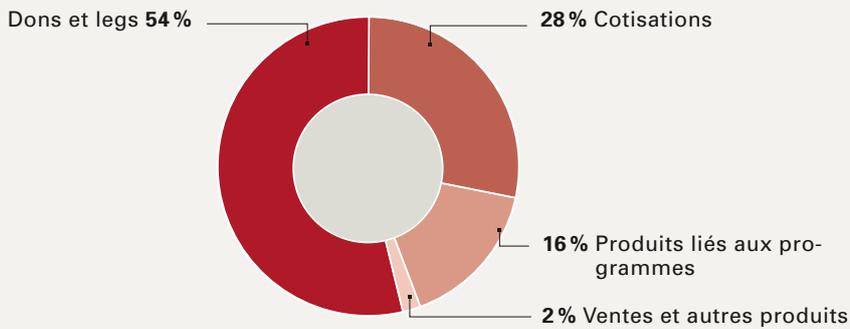
Flux des fonds d'exploitation	2014	2013
	en francs	en francs
Résultat de l'organisation	217 320	78 819
Amortissements	43 006	35 850
Diminution/augmentation des créances	8 341	26 957
Diminution/augmentation des actifs à court terme	-5 550	6 949
Diminution/augmentation des actifs correctifs	-35 069	28 913
Diminution/augmentation des fournisseurs à court terme	-146 619	218 563
Diminution/augmentation des passifs correctifs	-23 720	-166 938
Flux des fonds d'exploitation	57 709	229 113
Flux des fonds d'investissement		
Investissements immobilisations corporelles	-17 740	-137 378
Investissements immobilisations financières	0	0
Flux des fonds d'investissement	-17 740	-137 378
Flux total des fonds de l'organisation	39 969	91 735
Augmentation des disponibilités		
Liquidités en début de période	3 381 501	3 289 766
Liquidités en fin de période	3 421 470	3 381 501
Variation des disponibilités	39 969	91 735

VARIATION DES FONDS

Fonds propres	Solde au	Transferts	Attributions	Solde au
	1.1.2014			31.12.2014
	en francs	en francs	en francs	en francs
Capital de l'organisation	976 768	10 518	-	987 286
Réserve projets et thématiques	1 084 864	-	-	1 084 864
Réserve obligations contractuelles	980 000	200 000	-	1 180 000
Résultat de la période	0	10 518	10 518	0
Capital de l'organisation	3 041 632	221 036	10 518	3 252 150

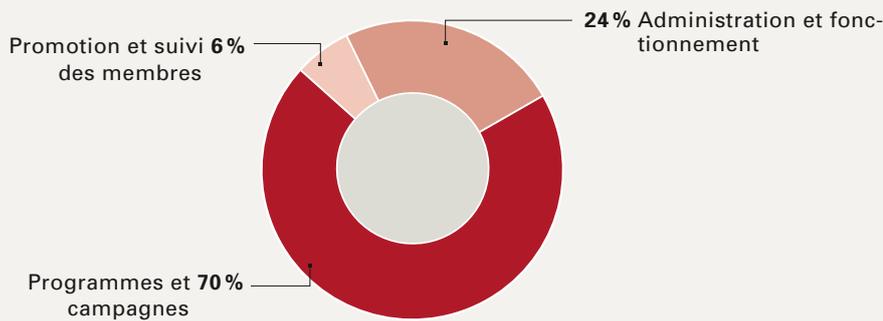
Fonds affectés	Solde au	Attribution				Utilisation	Solde au
	1.1.2014	FGC	Fedevaco	Autres	Total		31.12.2014
	en francs	en francs	en francs	en francs	en francs	en francs	en francs
Fonds Commerce	0	-	-	73 775	73 775	73 775	0
Fonds Matières premières	37 000	55 000	8 000	188 499	251 499	288 499	0
Fonds CCC	10 000	-	-	278 996	278 996	279 144	9 852
Fonds Place financière suisse	87 839	-	-	13 164	13 164	12 826	88 177
Fonds Santé	0	-	-	13 537	13 537	11 301	2 236
Fonds Agriculture	3 245	-	-	136 971	136 971	110 756	29 460
Fonds Consommation	0	-	-	60 970	60 970	45 900	15 070
Fonds Suisse romande	17 510	-	-	-	0	-	17 510
Fonds APBEBES	1 883	-	-	10 000	10 000	-	11 883
Fonds HRIA/EIDH	37 706	-	-	31 460	31 460	49 302	19 864
Fonds Matériel didactique	42 068	-	-	-	0	42 068	0
Fonds Recherches	0	-	-	50 000	50 000	-	50 000
Total des fonds affectés	237 251	55 000	8 000	857 372	920 372	913 571	244 052

RÉPARTITION DES RECETTES



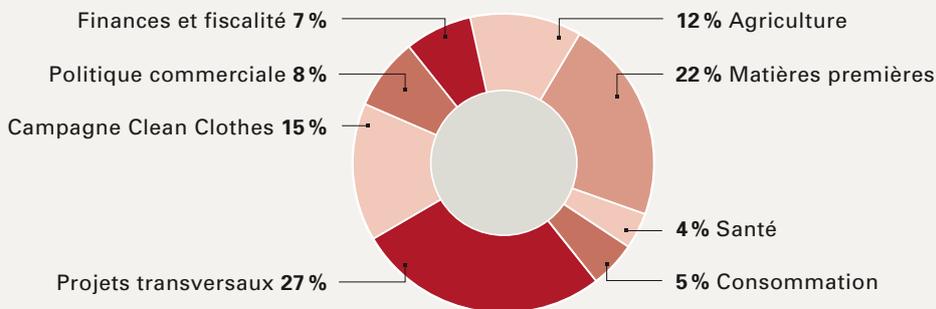
En 2014, la DB a été financée à 82% par les cotisations, les dons et les legs de ses membres et de ses sympathisants. Et 16% des produits liés aux programmes sont principalement constitués de financements liés à des projets spécifiques provenant de fondations, de paroisses, des fédérations cantonales de coopération (FGC et Fedevaco). En 2014, ce montant comprend également les dons de grands donateurs individuels affectés à des projets spécifiques. Le solde représente les produits liés à la vente de matériel et à des honoraires.

RÉPARTITION DES DÉPENSES



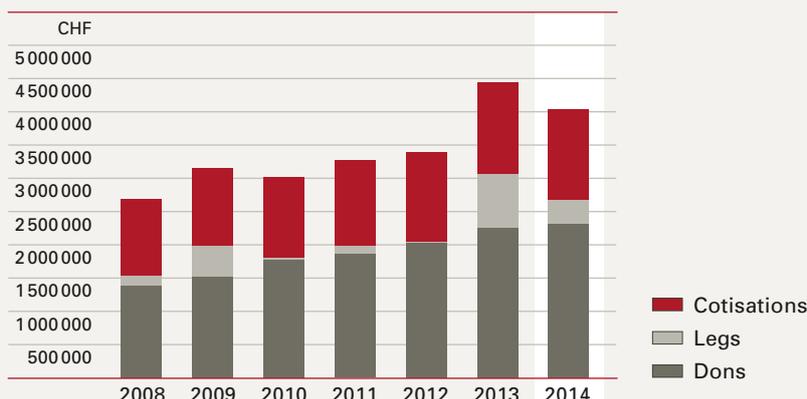
Les dépenses liées aux programmes et aux campagnes représentent 70% de l'ensemble des charges. Les charges administratives et de fonctionnement s'élèvent à 24%. Les activités de promotion et de suivi des membres, qui comprennent notamment les frais d'envoi, la production du rapport d'activité et les activités de récolte de fonds, représentent 6% des dépenses.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR PROGRAMME



Le total des dépenses liées aux programmes s'élève à 3,3 mio de francs et comprend les charges du personnel thématique. La répartition des dépenses entre les différents programmes dépend de la nature des campagnes et des moyens utilisés propres à chaque thématique. Les projets transversaux comprennent également le travail de sensibilisation et d'information réalisé par la DB.

ÉVOLUTION DES COTISATIONS, DES DONS ET DES LEGS



La DB peut compter sur une augmentation constante et régulière des dons et des cotisations depuis plusieurs années. Les legs représentent une part importante des recettes. A noter que la DB avait toutefois bénéficié, en 2013, de legs exceptionnellement élevés. Ce qui explique la diminution du total des recettes liées aux cotisations, aux dons et aux legs.

Les comptes de résultat de la DB sont en conformité avec les recommandations de présentation des comptes de la norme comptable SWISS GAAP RPC 21 pour les organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif. La présentation des résultats reflète la situation financière réelle de l'association. Ils correspondent au règlement relatif au label de qualité du ZEWO. Les chiffres de l'année précédente ont été adaptés à des fins de comparaison.

Les actifs et les passifs sont évalués individuellement et comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Les principaux critères d'analyse et les variations importantes sont mentionnés explicitement. La comptabilité est tenue en francs suisses. Les valeurs en devises étrangères sont comptabilisées au cours des changes en fin de période. Les factures en devises étrangères sont réglées au cours du jour.

Rémunération de l'organe directeur

Les membres du comité travaillent à titre bénévole et ne reçoivent aucune rémunération.

Politique salariale

Le personnel salarié est engagé à un taux d'occupation maximal de 80 %. A noter que les collaborateurs et les collaboratrices travaillent souvent bien au-delà de leur taux d'occupation officiel. Avec le même nombre d'années d'expérience, l'écart entre le plus haut salaire et le plus bas ne dépasse pas 37 %.

Politique d'investissement et titres

La DB détient des actions comme instruments d'influence et de pression lors des assemblées générales de groupes dont certaines de leurs activités font l'objet de critiques de sa part (Roche, Novartis, Syngenta, CS, UBS, notamment). Elle détient également des actions d'entreprises à la création desquelles elle a participé, comme la Banque alternative BAS ou Claro Fairtrade SA. Les titres cotés en Bourse sont inscrits au bilan à leur valeur d'achat après déduction d'éventuelles pertes de valeur, selon les critères du SWISS GAAP FER 21.

Amortissements

Les immobilisations corporelles détenues par la DB figurent à l'actif à leur valeur résiduelle. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et répartis sur la durée d'utilisation. La valeur d'assurance incendie des immobilisations est de 580 000 francs.

Evaluation des risques

La direction de la DB a fait une évaluation des risques financiers. Le comité en a pris connaissance lors de sa séance du 14 janvier 2015.

Révision

Aucun événement important susceptible d'influencer les comptes annuels 2014 n'a été constaté après la date de clôture. Les comptes 2014 de la DB ont été révisés le 19 janvier 2015 par la fiduciaire Grant Thornton SA de Zurich. Le rapport des réviseurs peut être commandé au secrétariat. Le rapport financier avec l'ensemble des annexes peut être téléchargé sur www.ladb.ch.

Rapport de performance

Le rapport d'activité des différents programmes de la DB fait partie intégrante du rapport financier.

Personnel

	2014	2013
Charges du personnel	2 729 588	2 687 390
Taux d'occupation cumulés*	2500 %	2240 %
Nombre d'employés*	35	31
Salaire brut le plus élevé	98 256	95 196

* Y compris le poste de coordination des visites dans les écoles à 40 % réalisé à titre gratuit. A noter que la DB a aussi bénéficié du soutien de très nombreux bénévoles (groupes régionaux, membres du comité, lectorat) soit 46 personnes qui ont accompli des travaux pour près de 3659 heures.

Révision

Les comptes 2014 de la DB ont été révisés le 19 janvier 2015 par la fiduciaire Grant Thornton SA de Zurich. Le rapport des réviseurs peut être commandé au secrétariat. Le rapport financier avec l'ensemble des annexes peut être téléchargé sur www.ladb.ch.



Responsabilité et décisions

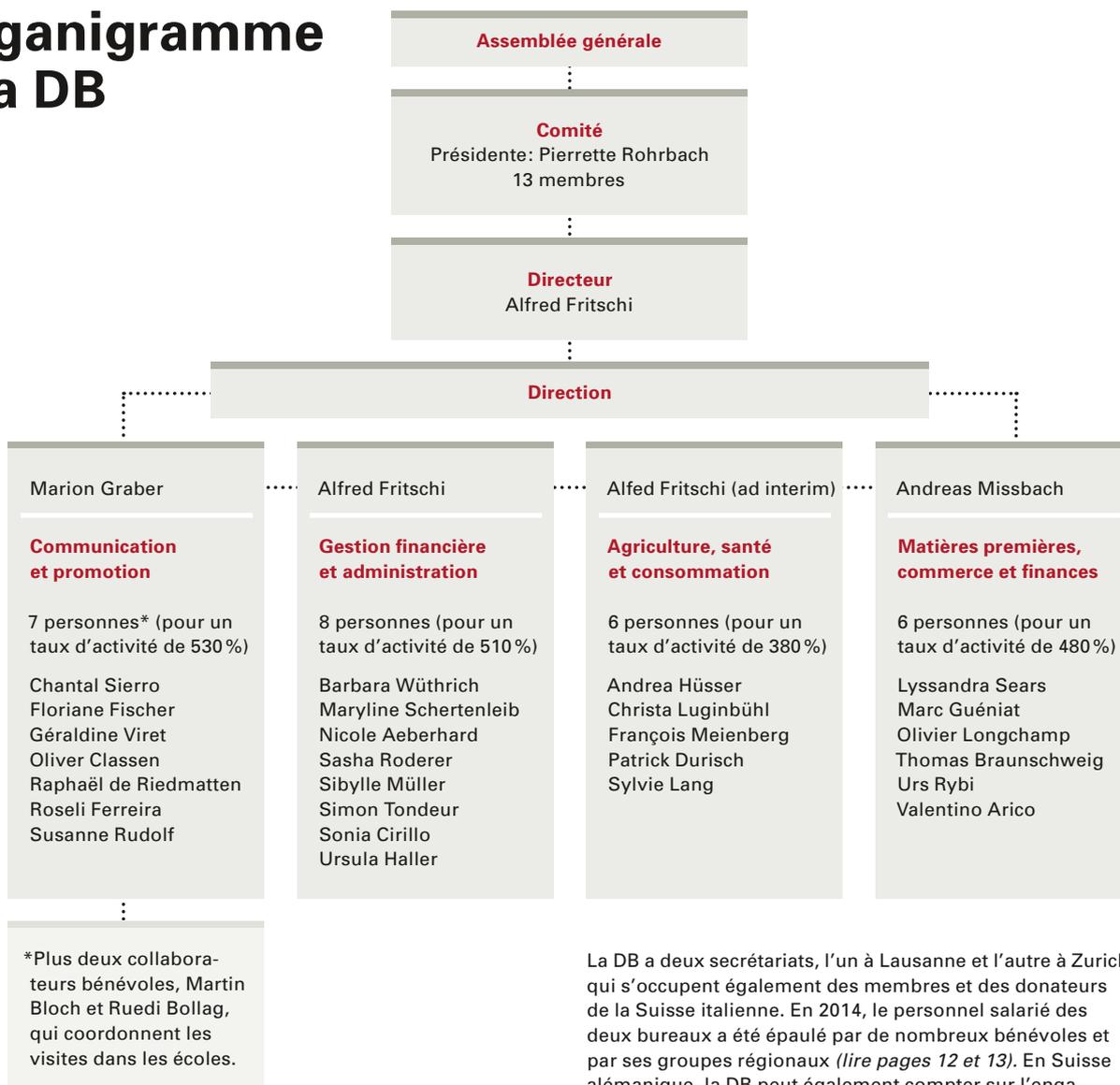
En 2014, la gestion opérationnelle de l'organisation a été assurée par une direction formée de trois personnes. Alfred Fritschi en est le directeur et il est également responsable du département gestion financière et administration. En raison de la vacance du poste, il a également assuré par intérim la responsabilité du département agriculture, santé et consommation. Andreas Missbach est à la tête du département matières premières, commerce et finances, Marion Graber est, quant à elle, responsable du département communication et promotion. Tous les départements sont composés de collaboratrices et de collaborateurs des secrétariats de Lausanne et de Zurich.

Le comité est l'organe de décision stratégique de la DB. Ses membres assurent différentes responsabilités en lien avec les activités de la DB. Conformément aux statuts, la Suisse latine et la Suisse alémanique sont représentées, chacune, par au moins quatre membres au comité. Chaque genre est, quant à lui, représenté

par au moins quatre personnes. En 2013, le comité s'est réuni cinq fois. Les membres du comité mettent leurs compétences et leur temps à la disposition de la DB à titre bénévole et ne reçoivent aucune rémunération. Cette année, leur engagement a représenté quelque 829 heures de travail.

En 2014, le comité s'est fortement impliqué dans le développement de la politique du personnel de la DB. Au 31 décembre 2014, la DB comptait 29 collaboratrices et collaborateurs permanent-e-s qui sont régulièrement épaulés par des stagiaires et des civilistes. Une commission du personnel, qui représente désormais les intérêts des employé-e-s vis-à-vis de la direction et du comité, s'est également constituée. En 2015, d'entente entre les employé-e-s et la DB en tant qu'employeur, une convention collective de travail sera élaborée avec le soutien du secteur ONG du Syndicat des services publics (SSP – ONG).

L'organigramme de la DB



La DB a deux secrétariats, l'un à Lausanne et l'autre à Zurich, qui s'occupent également des membres et des donateurs de la Suisse italienne. En 2014, le personnel salarié des deux bureaux a été épaulé par de nombreux bénévoles et par ses groupes régionaux (*lire pages 12 et 13*). En Suisse alémanique, la DB peut également compter sur l'engagement bénévole de son équipe de visites dans les écoles.

Les membres du comité

Pierrette Rohrbach (*présidente*)

Membre du comité romand de l'Observatoire du droit d'asile et des étrangers. Présidente de la Fédération romande des consommateurs de 1998 à 2006.
Membre du comité depuis 2007

Andreas Cassee (*vice-président*)

Dr. ès philosophie, boursier du FNS à l'Université libre de Berlin.
Membre du comité depuis 2010

Fabrizio Cioldi (*vice-président*)

Ingénieur forestier (EPFZ), Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), Birmensdorf.
Membre du comité depuis 2002

Marc Audétat

Politologue, responsable de recherche à l'Interface Sciences-Société, Université de Lausanne.
Membre du comité depuis 2007

Elisabeth Chappuis

Avocate, Lausanne.
Membre du comité depuis 2010

Michael Herzka

Dr ès lettres, MBA, directeur de la formation et enseignant en gestion sociale à la Haute Ecole zurichoise de sciences appliquées (ZHAW).
Membre du comité depuis 2007

Henri Iselin

Enseignant en histoire, Ecole de Commerce, Genève.
Membre du comité depuis 2000

Andreas Nufer

Master en études œcuméniques, pasteur de l'église Heiliggeist de Berne. Ancien coordinateur du Forum social et environnemental de la Suisse orientale (SUFO) et du réseau de solidarité de la Suisse orientale.

Membre du comité depuis 2004

Christophe Siegenthaler

Licence en économie politique, diplôme (DAS) Verbands-/NPO-Manager VMI. Chef de service à l'Office fédéral de la statistique.

Membre du comité depuis 2012

Alice Thomann

Licence en traduction et master en études du développement (EPFL/EIER au Burkina Faso). Chargée de programme à la DDC (DFAE) et responsable de l'équipe culture et développement.

Membre du comité depuis 2014

Thomas Fedrizzi

Ingénieur rural (EPFZ), MAS CFO Corporate Finance, directeur financier et délégué du conseil d'administration de Solviva et du groupe Wigra.

Membre du comité de 2012 à mai 2014

Rahel Ruch

Etudiante en histoire, coordinatrice de la campagne «Droit sans frontières», membre du Conseil communal de la ville de Berne.

Membre du comité de 2011 à mai 2014



Les membres du comité lors de l'Assemblée générale 2014 à Posieux: Henri Iselin, Andreas Cassee, Fabrizio Cioldi, Michael Herzka, Pierrette Rohrbach, Marc Audétat, Elisabeth Chappuis et Alice Thomann.

© Martin Bichsel

La Déclaration de Berne – une organisation forte de quelque 25 000 membres

La DB est une organisation non gouvernementale indépendante dont les activités sont financées principalement par le soutien de ses quelque 25 000 membres. La DB s'engage depuis plus de 40 ans pour des relations équitables entre la Suisse et les pays en développement.

La DB met en lumière les enjeux sociaux et économiques liés aux activités des entreprises helvétiques à l'étranger et à notre mode de consommation. Elle mène des actions pour que les décideurs politiques et économiques assument leur responsabilité sociale. Par son travail de recherche, d'analyse, de campagne et de lobbying auprès des décideurs suisses, elle encourage une politique au service des droits humains. La DB agit en Suisse et:

- > accomplit un travail de recherche, d'enquête et d'information sur la problématique du développement;
- > exige des entreprises qu'elles respectent les droits humains et prennent leur responsabilité tant sociale qu'environnementale au sérieux;

- > interpelle les décideurs politiques et le gouvernement, afin qu'ils s'engagent pour des relations plus équitables avec les pays les plus pauvres;
- > sensibilise la population sur les enjeux d'une consommation responsable;
- > travaille en réseau avec des organisations et des représentants de la société civile en Suisse et à l'étranger.

Aux origines de la DB

La DB est née en 1968 d'un élan de solidarité envers les populations les plus pauvres de la planète lorsque qu'un groupe de théologiens progressistes rédige un manifeste demandant un accroissement de l'aide au développement et des relations plus justes entre la Suisse et les pays du Sud. C'est ainsi que quelque 1000 personnes ont signé la «Déclaration de Berne» et se sont notamment engagées à consacrer 3 % de leur revenu à la coopération au développement. En 1971, le mouvement s'est constitué en association.

Lors de l'Assemblée générale 2014 à Posieux: une occasion d'échange et de discussion sur les activités en cours.

© Martin Bichsel



La Déclaration de Berne (DB) est une organisation non gouvernementale indépendante forte de quelque 25 000 membres. La DB s'engage depuis plus de 40 ans pour des relations équitables entre la Suisse et les pays en développement. Elle met en lumière les enjeux sociaux et économiques liés aux activités des entreprises helvétiques à l'étranger et à notre mode de consommation. Elle mène des actions pour que les décideurs politiques et économiques assument leur responsabilité sociale. Par son travail de recherche, d'analyse, de campagne et de lobbying auprès des décideurs suisses, elle encourage une politique au service des droits humains.

www.ladb.ch



DB

**Déclaration de Berne
Dichiarazione di Berne
Erklärung von Bern**

Déclaration de Berne
Avenue Charles Dickens 4
CH-1006 Lausanne
www.ladb.ch
info@ladb.ch
Tél. +41 (0)21 620 03 03
Fax +41 (0)21 620 03 00
Compte postal 10-10813-5

Erklärung von Bern
Dienerstrasse 12, Postfach
CH-8026 Zürich
www.evb.ch
info@evb.ch
Tel. +41 (0)44 277 70 00
Fax +41 (0)44 277 70 01
Postkonto 80-8885-4

Dichiarazione di Berne
Casella postale 1356
CH-6501 Bellinzona
www.db-si.ch
info@ladb.ch
Tel. +41 (0)21 620 03 03
Fax +41 (0)21 620 03 00
Conto postale 10-10813-5

